

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 29 JUIN 2020

Date de la convocation : 23/06/2020

Date d'affichage : 23/06/2020

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 14 **Votants :** 14

Le lundi 29 juin 2020 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Madame Anne LENFANT

Etaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Breyton Stéphanie, Curiallet Laura – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Besson Hervé, Charquet Pierre, Chêne Claude, Guyotot Patrick, Le Thérizien Serge, Pelhate Olivier

Etaient absents : Martinet Céline

Curiallet Laura est élue secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. DESIGNATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) :

Cette commission a pour rôle majeur de donner son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Des membres doivent être proposés à la DDFIP qui retiendra 6 titulaires et 6 suppléants parmi ceux-ci :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| - PIN Marcel | - BRACHET Sylvain |
| - CLARET Jean-Paul | - LAMOUREUX Jérôme |
| - PIN Régis | - GANDY Jean-Claude |
| - RIGAUD-PERU Hélène | - PIN Daniel |
| - PERRIN Mickaël | - LIAUDON Marie-Laure |
| - BESSON Christian | - GANDY Pierre |
| - TARDY Pascal | - MINET Stéphanie |
| - BERTHET Gilles | - CLARET Huguette |
| - MONNET Serge | |

Vote pour : 14

Délibération 48-2020

II. AVANCE DE TRESORERIE A COURT TERME :

Pour faire face aux besoins de trésorerie, il est opportun de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 100 000 euros auprès du Crédit Agricole des Savoie pour un an.

Vote pour : 14

Délibération 49-2020

III. APPROBATION DEVIS BOURSIER ENVIRONNEMENT : FAUCHAGE DES ROUTES COMMUNALES :

Le devis de 3 650€ HT soit 4 380€ TTC engage l'entreprise BOURSIER Environnement pour réaliser le fauchage des accotements de voirie des routes communales.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
MAIRIE
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX
mairie@entremont-le-vieux.com

Vote pour : 14
Délibération 50-2020

IV. APPROBATION DEVIS IT360 POUR INSTALLATION PARFEU :

Afin de sécuriser notre parc informatique ainsi que de prévoir la possibilité de faire du télétravail, notre prestataire propose un devis de 350€ HT soit 420€ TTC pour l'installation d'un parfeu.

Vote pour : 14
Délibération 51-2020

V. APPROBATION DES EMPLOIS PARTIELS 2020 POUR LES ROUTES COMMUNALES :

L'emploi partiels des routes communales est nécessaire chaque année. Après mise en concurrence, l'entreprise SER-TPR emporte le marché pour un montant de 23 000.00 HT soit 27 600.00 TTC

Vote pour : 14
Délibération 52-2020

VI. APPROBATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT :

Cette délibération permet de recruter un agent contractuel en cas d'absence imprévue d'un agent titulaire ou contractuel.

Vote pour : 14
Délibération 53-2020

VII. QUESTIONS DIVERSES :

1. Point sur l'école (suite à conseil école) :

- Bilan du confinement
- Suppression des cahiers de liaison pour mise en place d'un cahier en ligne
- Changement des fenêtres de l'école pour les vacances de la Toussaint 2020 si possible
- Effectif prévisionnel septembre 2020 : 43 enfants
- Félicitations aux enseignantes pour le travail fourni pendant le confinement
- Explication du dispositif 2S2C : impossibilité de prise en charge par la commune (les TAP ont coûtés 14 000€ pour une année scolaire à raison de 3h/semaine hors temps scolaire)
- Inquiétude sur septembre : comment vont reprendre les enfants ?

2. Vente de bois :

Le 18 juin, la vente publique de bois organisée par l'ONF s'est déroulée. Le lot de la parcelle G pour un volume de 145 m³ dont 36m³ de résineux a été vendu en bloc et sur pied à 3 310€ à Rosset Caillet.

3. Agenda partagé :

Le service communication propose la mise en place d'un agenda partagé géré par P. Guyotot + le secrétariat.

4. Adresse mail :

Envisager la création d'une adresse mail pour la commission communication

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairie@entremont-le-vieux.com

5. Bibliothèque :

La bibliothèque réouvre et est toujours à la recherche de bénévoles

6. Communication :

Un bulletin municipal doit être établi rapidement afin d'informer la population notamment sur les membres des commissions communales.

7. Bruits :

Suite à rencontre avec le lieutenant Potelle de la gendarmerie, le problème est général sur la vallée. Une borne de contrôle de la vitesse va être mis en place. La norme sortie d'usine pour les motos en terme de décibel est de 100dB. Une demande de contrôle de vitesse a été faite au lieutenant Potelle.

8. Radar pédagogique :

La Commune envisage l'achat de radar pédagogique afin d'informer les conducteurs de leur vitesse et si possible les faire ralentir. Coût : 1 831.60€ HT avec trépied – 2 194€ avec capteur solaire – 299€ / semaine en location avec un minimum de 8 semaines.

Claude Chêne prend en charge un groupe de travail afin de proposer des solutions pour faire baisser la vitesse et le bruit. Sera ensuite envisagé une réflexion sur l'ensemble de la vallée, avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse.

9. Moulin des Teppaz :

Ce moulin appartient à la famille Moiroud qui a demandé un classement au titre des monuments historiques. Le rayon de protection est de 500m qui engendre dans ce périmètre l'obligation de soumettre les dossiers d'urbanisme aux architectes de France. Ce dossier est géré par la 4C. Suite à différents échanges, un périmètre ajusté a été proposé. Il est soumis aux votes.

10. Fêtes des paysans et artisans :

Impossible de maintenir la manifestation au vu des mesures sanitaires à respecter.

11. Fleurissement des villages :

Le fleurissement est prévu près des bassins. Les habitants des villages qui le souhaitent peuvent venir récupérer des fleurs auprès de Dominique Rey Horticulture. Charge à eux de les entretenir.

12. Les bassins :

Les bassins sont automatiquement fermés en période de sécheresse. La commune paye un abonnement au service pour chaque bassin raccordé au réseau d'eaux potables. Une discussion est engagée avec le SIAEP pour envisager les conditions de leurs réouvertures.

13. Aménagement de la grange :

Evoqué dans les précédents Conseils, il devient urgent d'équiper la grange communale d'Epernay afin de d'y transférer les cuves à fioul aujourd'hui sous la boulangerie. Pour cela, une demande auprès d'ENEDIS est nécessaire pour le raccordement électrique. Un projet de travaux sera établi.

14. Fourgon des employés communaux :

Le fourgon doit passer au contrôle technique en août 2020. La carrosserie est en très mauvais état. Une dépense de 11 000€ serait nécessaire avant la présentation au contrôle. Il n'a pourtant que 65 000km.

15. Point agenda :

- 30 juin 2020 à 18h30 : réunion du personnel rattaché à l'école avec Suzy Rey et Sylvie Boistard
- 1^{er} juillet 2020 9h00 : réunion avec Ener'Bat pour les travaux de l'école
- 1^{er} juillet 2020 10h30 : réunion pour l'étude sur les centres de vacances avec M. Boucharcourt
- 2 juillet 2020 : Webinaire Agate
- 10 juillet 2020 : réunion cantonale à Domessin
- 16 juillet 2020 : Conseil Communautaire à la 4C

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
MAIRIE
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX
mairie@entremont-le-vieux.com

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 3 AOUT 2020 A 19H30

Levée de la séance à 22h40

Fait à Entremont le Vieux,
Le 5 septembre 2020

Le Maire,
Anne LENFANT

